



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

REÇU EN PREFECTURE

1e 13/03/2024

Application agréée E-legalite.com

70 DE-095-219501343-20240308-20240703DEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2024

Le sept mars deux mille vingt-quatre à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Valérie COLAROSSO, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Priam PUCA, M. Fabien PIVETTE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Nathalie JULIAT, M. Albert ALFANDARI, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Sophie LEVASSEUR, Mme Christine VISINE

Absents ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jules MORTEO pouvoir à Stéphane CARTEADO
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Pascal VAUZELLE
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Sophie LEVASSEUR
Mme Corinne VASSEUR pouvoir à Nathalie JULIAT

Absente : Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE,

N° 20240703-10: Approbation du Budget primitif 2024 – Ville

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 27 février 2024,

Considérant que la présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu régulièrement le 8 février 2024.

Considérant le budget primitif 2024 annexé à la présente délibération,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix (21 voix pour dont 2 pouvoirs et 7 abstentions Mme Nathalie JULIAT et son pouvoir, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR et son pouvoir, M Christian MIGLIAVACCA et Mme Christine VISINE),

APPROUVE par chapitre, le budget primitif 2024 de la ville qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

- Section de fonctionnement 2024 : 7 697 060,76 €
- Section d'investissement 2024 : 5 431 752,41 €

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise le 8 mars 2024

Le Maire,

Stéphane CARTEADO

Date de convocation : 01/03/2024

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Dont Pouvoirs : 4